



Long séjour sans aller en France.quoi faire ?

Par **mamoudd**, le **02/12/2015 à 14:17**

Bonjour
Je suis un marocain âgé de 29 ans. Je suis fonctionnaire dans une banque populaire à Tanger, ville du Norddu Maroc. ça fait huit ans que je suis marié avec une française de Paris. J'avais reçu un long séjour (un an). Depuis cette date et avant même notre engagement, je n'ai pas visité la France.
mon séjour (expiré actuellement) date depuis huit ans. Ma femme va régulièrement en France pour sa mère, le seul membre de sa famille.
Mon séjour est-il renouvelable? Ai-je encore droit à un autre long séjour?
Je vous remercie d'avoir consacré un peu de temps pour me répondre.